

République Française
Département : AVEYRON
Arrondissement : Millau
SALMIECH - Commune

Séance du vendredi 22 mars 2024

Délibération N° DE_2024_017

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
10	10	10
Date de la convocation : 15/03/2024		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-deux mars deux mille vingt-quatre, à 09 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunions), sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LABIT.

Présents : Monsieur Jean-Paul LABIT, Monsieur Robert BOS, Madame Cécile SAVY, Monsieur Gilles SEGURET, Monsieur Pierre CARCENAC, Monsieur Simon FOURNIER, Madame Muriel LAPIERRE, Madame Marie-Reine RIVIERE, Monsieur Alain VERNHES, Monsieur René CLUZEL

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Monsieur Simon FOURNIER est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération affectation résultat de fonctionnement - LOTISSEMENT LA PEPINIERE 2 - SALMIECH 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL REUNI SOUS LA PRESIDENCE DE LABIT JEAN-PAUL, après avoir entendu et approuvé le compte financier unique de l'exercice, statuant sur l'affectation de résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaître un déficit de 39 710,84 € ;

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	39 710,66
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	0,00
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : DEFICIT	0,18

Date de transmission de l'acte: 12/04/2024

Date de réception de l'AR: 12/04/2024

012-211202551-DE_2024_017-DE

A G E D I

DE_2024_017

Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2023	-39 710,84
A. EXCEDENT AU 31/12/2023	0,00
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	0,00
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	0,00
B. DEFICIT AU 31/12/2023	39 710,84
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	39 710,84

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Jean-Paul LABIT
Président de séance



Monsieur Simon FOURNIER
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 12/04/2024
Date de réception de l'AR: 12/04/2024
012-211202551-DE_2024_017-DE
A G E D I

DE_2024_017